



www.ccas.fr

À l'attention de Madame Roselyne BACHELOT
Ministre de la Culture

N/Réf : NC/2021.02.046

Montreuil, le

11 MARS 2021

Objet : Lettre ouverte

Madame la Ministre,

Depuis un an, la crise sanitaire impacte l'ensemble de la population et tous les professionnels. Le secteur des arts et de la culture, dont le cœur d'activité repose sur le contact humain et le partage, est frappé de plein fouet. Malgré le protocole sanitaire mis en place pour accueillir du public, les établissements culturels, les artistes, les auteurs, les techniciens sont dans l'incompréhension et dans la consternation en constatant qu'il n'y a, à ce jour, aucune perspective d'ouverture.

L'accès à la culture est un droit fondamental pour le développement de la citoyenneté, pour l'épanouissement et l'émancipation. La culture relève, pour tous, d'une pratique collective et sociale, contribuant à rompre l'isolement et au bien vivre ensemble. S'évader, se réinventer par l'art, est bien une nécessité dans cette période.

La Caisse Centrale d'Activités Sociales du personnel des Industries Electriques et Gazières est un acteur important de la culture en France, avec plus de 1 200 interventions artistiques et culturelles programmées chaque été, comprenant entre autres des spectacles vivants, de la lecture, du cinéma. Nous permettons à 670 000 électriciens et gaziers, et à leur famille, d'y accéder tout au long de l'année.

Les actions ont été nombreuses et porteuses de sens depuis le mois de mars 2020. Tout d'abord, en maintenant tous les engagements pris auprès des artistes, compagnies, intervenants, libraires. Les liens forts, qui unissent les Activités Sociales aux différents festivals, sur toute la France et toutes disciplines confondues, ont aussi été maintenus.

Face à cette pandémie, les Activités Sociales ont renforcé leurs relations avec le monde des arts et de la culture, par solidarité, mais aussi parce qu'il n'a jamais été aussi urgent de créer un avenir commun, d'interroger les choix de société qui sont opérés et pour lesquels chaque individu doit s'exprimer. C'est pour cela que nous avons décidé de mettre en place, dès l'été 2020, des résidences d'artistes. Ce projet se poursuivra à l'été 2021.

Ces espaces de créations et d'échanges ont permis de libérer la parole des agents et de leurs familles sur ce que nous sommes en train de vivre.

Ces propositions culturelles se sont aussi prolongées, numériquement, par la valorisation de contenus exigeants sur notre médiathèque, avec des captations de spectacles vivants, mais aussi une offre de films et de livres, en accès libre, pendant toutes les phases de confinement.

Pour toutes ces raisons essentielles, la CCAS s'associe aux professionnels des arts et de la culture, à leurs organisations syndicales vous demande, dès à présent, d'accéder à leurs revendications concernant notamment une réouverture concertée, dans un délai rapide, des établissements culturels, dans le strict respect des conditions sanitaires assurant la sécurité de toutes et tous, le prolongement des droits aux régimes d'intermittence ainsi que l'accès pour toutes et tous aux droits associés à leurs activités.

Les acteurs des Activités Sociales s'engagent à poursuivre leurs engagements auprès du monde des arts et de la culture et à construire, dès maintenant, de nouveaux temps forts pour les semaines et mois à venir.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Président de la CCAS



Nicolas CANO